

**REPUBLIQUE FRANCAISE
ALPES MARITIMES
CANTARON**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2302-02

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 14
Présents : 11+1proc
Votants : 12

Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL – Fabrice FONTAINE – Chantal
BARBIER – Patrice MARTIN – Fabienne GALLI – Philippe ALLEGRINI –
Christlan DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Béatrice ROZIER – Michel
CORSINI -

Absent excusé : Gérard STOERKEL
Absentes : Sandrine BARRALIS – Karine FAGES
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que la municipalité organise avec le concours de l'association Canta
Rena, deux journées de la Biodiversité les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023.

L'objectif de cette fête est de promouvoir les productions locales et de sensibiliser les habitants de la vallée des Paillons
aux questions environnementales.

Le montant total s'élève à 4 900,00 €.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du partenaire financier suivant :

Le Département pourrait participer à hauteur de 50 %.....soit 2 450,00 €
Autofinancement à hauteur de 50 %.....soit 2 450,00 €

**Le conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à
l'unanimité des présents,**

- **ACCEPTE** le projet d'organisation du Week-end de la Biodiversité du 30 septembre et 1^{er} octobre 2023
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 28/02/2023
Qualité : Maire